

terres ; vous qui avez en horreur les idoles, vous faites des sacrilèges ;

23 vous qui vous glorifiez dans la loi, vous déshonorez Dieu par le violente de la loi.

24 Car vous êtes cause, comme dit l'Écriture, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations.

25 Ce n'est pas que la circoncision ne soit utile, si vous accomplissez la loi ; mais si vous la violez, tout circoncis que vous êtes, vous devenez comme un homme incirconcis.

26 Si donc un homme incirconcis garde les ordonnances de la loi, n'est-il pas vrai que tout incirconcis qu'il est, il sera considéré comme circoncis ?

27 Et ainsi celui qui étant naturellement incirconcis accompli la loi, vous condamnera, vous qui ayant reçu la lettre de la loi, et étant circoncis, êtes un violeur de la loi.

28 Car le vrai Juif n'est pas celui qui l'est au dehors ; et la véritable circoncision n'est pas celle qui se fait dans la chair, et qui n'est qu'extérieure.

29 Mais le vrai Juif est celui qui l'est intérieurement ; et la circoncision véritable est celle du cœur, qui se fait par l'esprit, et non selon la lettre ; et ce vrai Juif tire sa louange, non des hommes, mais de Dieu.

CHAPITRE III.

Avantage des Juifs sur les gentils. — L'infidélité de l'homme ne détruit point la fidélité de Dieu. — Juifs et gentils tous dans le péché. — C'est la foi, et non la loi, qui justifie ; mais la foi ne détruit point la loi.

QUEL est donc l'avantage des Juifs, et quelle est l'utilité de la circoncision ?

2 Leur avantage est grand en toutes manières, principalement en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés.

3 Car enfin, si quelques-uns d'entre eux n'ont pas cru, leur infidélité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu ? Non, certes.

4 Dieu est véritable, et tout homme est menteur, selon ce que David dit à Dieu : Afin que vous soyez reconnu fidèle en vos paroles, et victorieux dans les jugements que les hommes feront de vous.

5 Si notre injustice fait paraître davantage la justice de Dieu, que dirons-nous ? Dieu (pour parler selon l'homme) est-il injuste de nous punir ?

6 Non, certes ; car si cela était, comment Dieu serait-il le juge du monde ?

7 Mais, dis-tu, si par mon infidélité la fidélité de Dieu a été davantage pour en gloire, pourquoi ne condamne-t-on encore comme pécheur ?

8 Et pourquoi ne ferons-nous pas le mal, afin qu'il en arrive du bien (selon que quelques-uns, pour nous noircir, nous accusent de dire) ? Ces personnes seront justement condamnées.

9 Dirons-nous donc que nous sommes préférables aux gentils ? Nullement : car nous avons déjà convaincu et les Juifs et les gentils d'être tous dans le péché ;

10 selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, il n'y en a pas un seul.

11 Il n'y a point d'homme qui ait de l'intelligence, il n'y en a point qui cherche Dieu.

12 Ils se sont tous détournés du droit chemin ; ils sont tous devenus insensibles ; il n'y

en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

13 Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se sont servis de leurs langues pour tromper avec adresse ; ils ont sous leurs lèvres un veau d'aspic.

14 Leur bouche est remplie de malédiction et d'amertume ;

15 leurs pieds sont vites pour répandre le sang ;

16 leur conduite ne tend qu'à opprimer les autres, et à les rendre malheureux.

17 Ils ne connaissent point la voie de la paix :

18 ils n'ont point la crainte de Dieu devant les yeux.

19 Or nous savons que toutes les paroles de la loi s'adressent à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde se reconnaisse condamnable devant Dieu :

20 parce que nul homme ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi ; car la loi ne donne que la connaissance du péché.

21 Mais maintenant, sans la loi, la justice qui vient de Dieu, à laquelle la loi et les prophètes rendent témoignage, a été manifestée ;

22 cette justice qui vient de Dieu par la foi en Jésus-Christ, et qui est répandue en tous ceux et sur tous ceux qui croient en lui : car il n'y a point de distinction ;

23 parce que tous ont péché, et ont besoin de rendre gloire à Dieu ;

24 étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ,

25 que Dieu a proposé pour être la victime de propitiation, par la foi qu'on avait en son sang, pour faire paraître la justice qu'il donne lui-même, en pardonnant les péchés passés,

26 qu'il a soufferts avec tant de patience ; pour faire, dis-je, paraître en ce temps la justice qui vient de lui ; montrant tout ensemble qu'il est juste, et qu'il justifie celui qui a la foi en Jésus-Christ.

27 Où est donc le sujet de votre gloire ? Il est exclu. Et par quelle loi ? Est-ce par la loi des œuvres ? Non ; mais par la loi de la foi.

28 Car nous devons reconnaître que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.

29 Dieu n'est-il le Dieu que des Juifs ? N'est-il pas aussi des gentils ? Oui, certes, il l'est aussi des gentils.

30 Car il n'y a qu'un seul Dieu, qui justifie par la foi les incirconcis, et qui par la foi justifie aussi les incirconcis.

31 Détruirons-nous donc la loi par la foi ? A Dieu ne plaise, mais au contraire nous l'établissons.

CHAPITRE IV.

Abraham justifié non par ses œuvres, mais par sa foi, avant la circoncision, est le père des croyants circoncis et incirconcis. — Grandeur de la foi d'Abraham. — Ses imitateurs justifiés comme lui.

QUEL avantage dirons-nous donc qu'Abraham, notre père, a eu selon la chair ?

2 Certes, si Abraham a été justifié par ses œuvres, il n'a de quoi se glorifier, mais non devant Dieu.

3 Et cependant que dit l'Écriture ? Abraham crut à la parole de Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice.

4 Or la récompense qui se donne à quelqu'un